



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Subvention ALVR

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-sept juin dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 22
Absents : 7

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Griffé, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Pour : 26
Abstention : 1
Contre :

Excusé(e)s : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (Pouvoir à Mme Bayle), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), M. Mazeyrat (pouvoir à M. Michel), Mme Valla (pouvoir à Mme Faure-Pinault).

Absents : M. Chezeau, Mme Guillot.

Secrétaire : Mme Bayle

Conformément à l'appel de fonds 2022 entre l'Association Logement Vallée du Rhône et la Mairie de Le Teil ;

Considérant la contribution de l'ALVR au développement de l'offre immobilière en faveur des précaires, son rôle en termes de gestion locative de 25 logements sur la ville du Teil,

Le Conseil Municipal,
Après Avoir Délibéré,

ACTE le versement d'une subvention d'un montant de 13 835,79 € à l'Association Logement Vallée du Rhône.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI